



Les membres de l'exécutif vous souhaitent une année de santé, de joie et de réussites tant personnelles que professionnelles.

Que chaque journée vous apporte des moments de bonheur et de quiétude !

CONSULTATION EN VUE DU COLLOQUE PROFESSIONNEL ET PÉDAGOGIQUE FSE-CSQ



Date limite :
22 février 2019

Les 9 et 10 mai prochain, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) tiendra un colloque pédagogique et professionnel sous le thème **Maîtres de notre profession!** L'objectif du colloque est de créer un espace national de réflexion et d'échanges sur des enjeux pédagogiques ciblés.

Afin de bien **préparer ce colloque** et de **connaître l'opinion du plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants**, la FSE, dont l'APL fait partie, a débuté une vaste **consultation auprès de ses membres**.

Les personnes déléguées des écoles et des centres ont reçu toute l'information nécessaire pour mener à bien cette démarche. Consultez-les pour de plus amples informations.

Les 4 cahiers de consultation :

- L'expertise et le jugement professionnel dans le choix des approches et des méthodes pédagogiques;
- L'expertise et le jugement professionnel dans l'évaluation des apprentissages
- Le développement professionnel dans la valorisation de la profession;
- Le développement professionnel dans la formation continue.

Disponibles depuis novembre

Seront distribués au Bureau des délégués du 30 janvier 2019

Nous vous invitons à participer en grand nombre !

Accédez facilement à la consultation en ligne en cliquant sur le bouton disponible sur le site de l'APL www.lignery.ca.





Récompensons le personnel à statut précaire

Le concours « Mon congé sans souci » récompense le personnel à statut précaire

La Caisse Desjardins de l'Éducation organise un concours ouvert au personnel à **statut précaire** travaillant pour un employeur dans le domaine de l'éducation, soit à temps partiel OU temporaire OU à contrat et qui soit membre ou non membre de la Caisse Desjardins de l'Éducation.

**Dates : du 7 janvier 2019
au 22 février 2019.**

Prix à gagner : Quatre (4) prix d'une valeur de 1 000 \$ chacun. Ces prix seront valides jusqu'à un an après la date du tirage.

Règlements: Vous pouvez consulter l'ensemble de la réglementation en visitant le www.caisseeducation.ca/conge-sans-souci.

Pour participer au concours, un participant admissible doit avoir rempli le formulaire de participation accessible :

- Sur le site Internet de la Caisse (www.caisseeducation.ca/conge-sans-souci).

Quand devrais-je commencer mon congé de maternité ?

Généralement, votre médecin vous recommandera de quitter vers la 36^e semaine de grossesse. Malgré cela, au final, c'est votre décision.

Il y a des enseignantes régulières à temps plein (permanentes ou en voie de permanence) qui ont un avantage à quitter plus tôt, même beaucoup plus tôt **notamment quand l'accouchement est prévu en avril, mai ou juin.**

L'APL offre le service d'accompagnement dans la planification du congé de maternité.

Pour en savoir plus, prenez un rendez-vous avec Jacques Parenteau.



À tous les
intervenants de
l'éducation



Le concours vidéo « Coopérer, c'est faire ensemble! » est une activité de la Semaine de la relève coopérative et s'adresse aux jeunes de 5 à 35 ans qui vivent une expérience coopérative dans leur établissement scolaire ou dans leur communauté. Il vise à mettre en lumière les initiatives coopératives jeunesse au Québec.

Les groupes de jeunes participants sont invités à réaliser une capsule vidéo illustrant leur expérience de coopération et à la déposer **avant le 3 février 2019 à minuit.**

Ils courent ainsi la chance de gagner l'un des six prix d'une valeur de 1 000 \$ remis à chacun des groupes récipiendaires. Trois « Prix du public » et trois « Prix du jury » seront dévoilés lors de la Semaine de la relève coopérative qui aura lieu du 17 au 23 février 2019. De plus, les gagnants seront honorés lors du Gala de l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois auquel ils seront invités.

Nous vous invitons à visiter le site Internet du concours à <https://www.cqcmcoop/concours>